



Département de la Drôme
Commune de Venterol

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 JUILLET 2017

~~~~~

Date de convocation : 4 juillet 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix juillet à vingt heures trente, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, sauf M. EMERIAU Olivier absent excusé qui avait donné son pouvoir à Monsieur JOUVE Dominique

Monsieur Manuel IMBERT a été nommé secrétaire de séance.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

En préambule à la réunion, le Maire adresse ses remerciements au journal le Dauphiné Libéré, pour ses articles sur le tournage du film Raoul Taburin, qui ont mis en valeur la commune. Il informe également les élus que l'équipe de tournage procède actuellement au retrait des décors et à une remise à l'identique des différents endroits utilisés dans le village. Deux petits vélos ont été aimablement donnés à l'école par la Pan Européenne qui produit le film, ainsi que trois autres vélos qui seront transformés en sculpture souvenir de la réalisation de ce film sur la commune.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

### 1) Compte-rendu du conseil du 9 juin 2017

Après lecture par les élus, le compte rendu est validé à l'unanimité.

### 2) Virement de crédits

5922 € seront pris sur le compte 022, réservé aux dépenses imprévues, et virés sur le compte 6811 chapitre 042.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

**3) Subvention FOL 2017**

Le Maire informe les élus que lors du vote de l'attribution des subventions pour le budget 2017, la fédération des Œuvres laïques qui propose un atelier sur le temps scolaire « Lire et faire lire », en convention avec l'école communale, n'a pas été inscrite sur le tableau des subventions. Il est nécessaire de régulariser cet oubli et d'attribuer une subvention de 100 €.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

**4) Dossiers en cours.**

**4.1 Aménagement de l'Entrée Nord du village de Venterol :**

- 4.1.1** les maîtres d'œuvre travaillent déjà sur ce dossier, et ont constaté que les plans que nous avons transmis étaient inexacts ou incomplets. Leur mise à jour entrainera des dépenses supplémentaires, non chiffrées précisément à ce jour (de l'ordre de 4000 €). La mairie a demandé à recevoir début septembre les éléments permettant de monter les dossiers de demande de subventions pour les travaux.
- 4.1.2** Notre communauté de communes prépare avec l'Etat et la Région le Contrat de ruralité, qui est complété par le Plan Ambition Région. Ces deux dispositifs permettent aux communes d'obtenir des financements pour des opérations répondant à des critères bien définis. Nous avons proposé deux dossiers, dont celui de l'Entrée Nord qui a été retenu et pré-validé par la Région qui nous attribuerait 100 000 € dans le cadre d'"Ambition Région".
- 4.1.3** le Plan Local d'Urbanisme comporte des zones réservées. Il s'agit de parcelles que la commune peut préempter avec un objectif précis. Le Maire fait part aux élus d'une vente en cours qui concerne une parcelle qui entre dans ce cadre et pourrait être intéressante. Il suit l'affaire, en relation avec les vendeurs.

**4.2 Aménagement du quartier Saint Jean :** la modification du PLU permettant l'aménagement prévu est maintenant actée. La société Habitat Dauphinois travaille sur le projet en parallèle avec DAH. Ces deux organismes devraient contacter les propriétaires des parcelles concernées très prochainement.

**4.3 Extension / réaménagement du foyer Gounod :** DAH, qui mène l'opération a déposé le permis de construire et demandé l'exonération de la taxe d'aménagement. AGEM a été déposée en mairie, ainsi qu'une demande d'exonération de la taxe d'aménagement. Le conseil est en principe favorable à cette exonération mais veut en



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

étudier les incidences sur d'autres opérations avant de voter la délibération. Dossier à boucler pour novembre 2017.

**4.4 Aménagement de la Place du Château** : la fontaine du film a été démontée aujourd'hui mais elle reste au cœur de beaucoup de conversations et de souhaits de la conserver. D'autres interrogations portent sur la place à accorder aux voitures. La municipalité propose une réunion de concertation sur ces sujets le 21 juillet prochain, salle Duplan à 18h30. Le conseil municipal prendra ensuite sa décision.

**4.5 Rénovation de la Salle polyvalente** (dite salle des fêtes) : durant l'été, la salle sera repeinte, et quelques aménagements réalisés pour la mettre aux normes d'accessibilité. La salle Duplan bénéficiera aussi d'une rénovation d'ici la fin de l'année.

**4.6 Rond-Point de Novézan** : des élèves de la Maison Familiale de Richerenches ont déposé 16 projets de rénovation du rond-point. Une commission se réunira le mardi 18 juillet à 19h pour étudier chaque proposition, avec l'espoir de réaliser les travaux cet automne.

**4.7 Travaux de voirie :**

- la taille des tilleuls avenue de la Gare a été réalisée par des conseillers
- goudronnage de la route des crêtes prévu le 19/07/2017
- Chicane de Novézan et goudronnage Chemin du Planas : l'entreprise Eiffage réalisera les travaux en septembre

**4.8 Ecole et périscolaire :**

**4.8.1** La prochaine rentrée sera celle du changement avec une nouvelle Directrice, Mickaëlle MARCHAT et un nouveau maître au cycle 3, Pascal WOJCIK. Sabine conserve la maternelle.

Le nombre d'enfants scolarisés diminue, autour de 60, avec plus de départs en sixième que d'inscriptions en maternelle. Cette situation justifie plus que jamais le projet Saint Jean.

Le dernier conseil d'école a fait part de la satisfaction générale : les différents projets réalisés comme la classe de mer, la fête de l'école ont été un véritable succès, doublés d'une bonne ambiance générale.

Quelques travaux d'entretien sont à réaliser cet été.

A plus long terme, il faudra revoir le chauffage du niveau bas.

**4.8.2** Ateliers périscolaires et rythmes scolaires :

Le décret autorisant les communes et établissements primaires à demander le retour à la semaine de 4 jours est paru. En accord avec les parents et les enseignants, la municipalité maintient la semaine de 4,5 jours pour la prochaine année scolaire, et continuera à proposer le même type d'activités



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

périscolaires. Les communes sont pour le moment en attente de la décision de l'Etat de maintenir ou non la subvention de 50 € par enfant et par an.

#### **4.9 Divers**

##### **1/ Signalétique Parc des Baronnie :**

- Un panneau va être prochainement installé à l'entrée de la commune, au rond-point de Novézan, indiquant le début du Parc des Baronnie.
- Deux panneaux ont été commandés et seront installés à chaque entrée de la commune, signalant « Commune du Parc ».
- la CCBDP propose des dossiers de subvention pour différents projets de signalétique, destinés aux commerces, gîtes, site remarquables....

##### **2/ Prestations d'aide aux séniors :**

Maryse BONNEVIE et Martine TOURRE ont assisté à une journée d'information proposée par le Département sur le thème des séniors : une documentation mise à jour avec toutes les prestations et les aides proposées est à disposition en mairie.

**3/ Logement venterolais :** le T4 sera disponible à la location au 1<sup>er</sup> septembre 2017. La municipalité envisage de changer les fenêtres, anciennes et sans double vitrage. Deux devis seront demandés cet été pour être étudiés au prochain conseil.

**4/ Rénovation des peintures de la chapelle Sainte Perpétue :** l'APAVEN a déjà récolté 3 000 € de dons, et la fondation du Patrimoine ainsi que le Département vont subventionner les travaux.

**5/ Livres :** 10 caisses de livres ont été offertes par Mr et Mme DUVAL, propriétaires de la brocante de la gare. Les élus réfléchissent à une organisation permettant de mettre ces ouvrages à disposition de la population, sans toutefois envisager la création d'une bibliothèque, trop lourde à gérer.

**6/ Dégradations:** le panneau « Zone naturelle sensible » de la Combe de Sauve a disparu et des tags sur les rochers sont eux malheureusement apparus. Des bénévoles vont prochainement essayer de nettoyer les dégâts.

**7/ Eglise de Novézan :** cet été, elle est désormais ouverte à tous les week-ends de 10 h à 18 h.



Département de la Drôme  
**Commune de Venterol**

**Prochaines manifestations à retenir :**

13 juillet : repas en plein air organisé par le Café de la poste

22 et 23 juillet : parcours artistique organisé par l'AVAM

23 juillet : journée de l'olive noire et du vin place du château, organisé par le comité des vignerons

4 août : Chorale du Delta, église de Venterol

9 août : auberge espagnole hameau de Novézan

18-19-20 août : fête votive.

Ainsi que les expositions au temple, et à la galerie Ombre et Lumière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal : Lundi 11 septembre 2017 à 20h30.**